

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

**LE LAYLATUL QADR ÉDITION
2011 SERA CÉLÉBRÉ DANS
LA NUIT DU JEUDI 25 AU
VENDREDI 26 AOÛT 2011
DAHIRA MAFATIHOUL BICHRI
TOUBA PIKINE TALLY
BOUBESS DEUXIÈME**

Date de mise en ligne : lundi 28 août 2011
Date de parution : 25 août 2011

ROBINET

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

- Actualités de la Communauté Mouride -

CALENDRIER PERPETUEL DE LA NUIT DE LA DÉTERMINATION (LAYLATUL QADR)

- ▶ **1 Je cherche la protection auprès de DIEU contre les malices de satan le lapidé. AU NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MISERICORDIEUX 1. Retiens, ô toi qui es préoccupé par la Nuit de la Détermination LAYLATUL QADR, de cette versification ce qu'en ont rapporté les maîtres en sciences religieuses**

- ▶ 2. Ils sont unanimes qu'elle se situe dans sa seconde moitié (le mois de Ramadan) et ce, quelque soit la date.

- 3. Si le croissant lunaire du mois sublime de Ramadan apparaît la nuit du LUNDI, ô toi qui comprends

- ▶ 4. la nuit de la détermination correspondra alors à la valeur numérique de la lettre [tâ (9)] qui suit la lettre [yâ (10)] soit la 19ème nuit auprès de CELUI qui guide

- ▶ 5. Mais si le croissant lunaire du mois de dévotion apparaît un MARDI, elle correspondra à la valeur numérique du composé "Hakun" (hâ= 5 Kâf= 20), soit la 25ème nuit

- ▶ 6. Lorsqu'il apparaît un mercredi, celle-ci sera l'équivalent de la somme des valeurs numériques des lettres [zâ (7) après yâ (10)] soit la 17ème nuit

- ▶ 7. Si le croissant lunaire du Ramadan apparaît un JEUDI, la date de celle-ci correspondra à l'équivalent de la valeur numérique du composé alphabétique "Kajun" qui s'écrit avec Jîm [kâf (20) ; jîm (3)], soit la 23ème nuit

- ▶ 8. Mais au cas où le croissant lunaire apparaît un VENDREDI, elle correspondra à la valeur numérique du composé alphabétique "Katun" [kâf (20), tâ (9)], soit la 29ème nuit d'après ce qu'ils ont rapporté

- ▶ 9. Si par contre elle apparaît un SAMEDI, -ô toi mon ami - elle correspondra à la valeur numérique du composé alphabétique "Akun" [Alif (1) ; kâf (20)], soit la 21ème nuit choisis donc celle-ci pour la célébration

- ▶ 10. Enfin, si le croissant lunaire apparaît un dimanche, situe-la donc à la date qui correspond à la valeur numérique du composé alphabétique "Kazun" [kâf (20) ; zâ (7)], soit la 27ème nuit et pour compléter mon propos

Celle-ci (la Nuit de la détermination) selon les dévots correspond toujours à un vendredi de date impaire.

Que la paix et le salut de DIEU soient sur notre Seigneur et Prophète Mouhammad.